



BULLETIN D'ADHÉSION 2021 au SNUDI-FO des Hautes-Pyrénées

Adhésion pour l'année civile 2021

A envoyer avec votre cotisation à :

SNUDI-FO 65
206 Boulevard des Tilleuls - 65300 LANNEMEZAN
Ou par e-mail si cotisation par virement : snudi.fo65@laposte.net

Cadre réservé au syndicat

Nouvelle adhésion Réadhésion

Madame Monsieur

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail personnel

Corps PE Instituteur AESH Retraité

Grade Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle

Fonction Adjoint Directeur PES Spécialisé Autre :

Echelon : Depuis le Quotité de service %

Ecole / établissement Commune

J'adhère au SNUDI-FO 65 le Signature :

Cotisations de base

Echelon	PE Classe normale			PE Hors Classe			PE Classe exceptionnelle		
	Temps plein	75/80%	50 %	Temps plein	75/80%	50 %	Temps plein	75/80%	50 %
1	136	108	79	193	150	108	229	177	126
2	151	119	87	205	159	114	241	186	132
3	154	121	88	217	168	120	253	195	138
4	157	123	90	235	182	129	271	209	147
5	163	128	93	247	191	135	Cotisations spéciales : - AESH : 39 € - Retraités : 98 € - Retraités pension <1500€ : 88€		
6	166	130	94	259	200	141			
7	175	137	99	Instituteurs			Nouvel adhérent PE : 90€		
8	184	144	103	Tps plein	75/80%	50 %			
9	196	153	109	166	130	94			
10	208	162	115	178	139	100			
11	220	171	121						

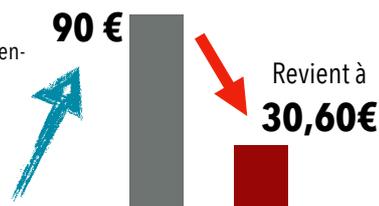
Majorations :

- Directeur 1 classe : **+ 3 €**
- Dir. 2-4 cl., CPC, Adj ULIS : **+ 9 €**
- Dir. 5-9 classes : **+ 12 €**
- Dir. 10 cl. et +, Dir SEGPA : **+ 15 €**

Calculez votre cotisation :

Cotisation de base€
 + Majoration (éventuelle)€
 TOTAL€
 Nouvel adhérent PE 90 €

Une cotisation à



Je règle ma cotisation :

Par chèque(s) : à l'ordre du SNUDI FO 65. Paiement en plusieurs chèques possible : autant de chèques que de mois non encore commencés dans l'année (inscrire mois d'encaissement au dos). Les chèques sont encaissés en fin de mois.

Par virement : en une fois. Coordonnées bancaires :

Code banque : 16906 / Code guichet : 01002 / Numéro de compte : 87024615241 / Clé RIB : 74 / IBAN : FR76 1690 6010 0287 0246 1524 174 / Code BIC : AGRIFRPP869

Votre cotisation FO vous donne droit à un crédit d'impôt de 66%

Inclus dans votre cotisation :

L'assurance « vie professionnelle »
Macif : accompagnement juridique face aux litiges susceptibles de vous opposer à votre employeur ou à un tiers (parent d'élève par exemple).

La défense du consommateur avec l'AFOC, association de consommateurs reconnue par les pouvoirs publics pour vous informer, vous conseiller dans un esprit d'indépendance et de solidarité.



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNUDI-FO 65. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snudi.fo65@laposte.net.